



Plainte contre hôpital (enfant)

Par joh, le 17/05/2016 à 15:14

Bonjour

Je vous explique brièvement la situation

Il y a quelques mois ma fille de 7 ans a du se faire opérer d'une appendicite. En arrivant aux urgences ils disaient que ma fille faisait des manières et que ça avait l'air d'aller. Plus de 4 heures d'attente. En fin de soirée il s'aperçoit qu'elle a bien une appendicite et qu'elle doit se faire opérer d'urgence car déjà bien entamée. Après l'opération tout le monde me dit que tout s'est bien passé et que c'était une appendicite normale. Quelques jours d'hôpital malgré que ma fille se plaint toujours de son ventre et ne se nourrit pas (perte de 4 kilos). Ils me disent de nouveau que ma fille est une chouchoute et que tout va bien qu'il faut qu'elle rentre chez elle. (j'ai dû acheter un mac do le midi pour qu'elle mange un peu et rentre l'après-midi). 2 jours s'écoulent à la maison et toujours des douleurs aux ventres. Quand je regarde la cicatrice, elle était très rouge et s'écoulait du pus. De retour aux urgences ils me disent que ce n'est rien, tout est normal et qu'elle fait une infection urinaire. Du n'importe quoi, ma fille qui crie tellement elle avait mal. Je leur ai donc demandé de faire une échographie ou un scan pour voir si tout allait bien, ils refusent et me disent qu'ils connaissent leur boulot. Je leur ai demandé au moins 5 fois dans la journée. Le lendemain matin ils se décident enfin à accepter, mais pendant l'échographie la cicatrice s'est ouverte et tout le pus est repassé par là. De ce fait il décide de l'envoyer dans un hôpital plus apte à cette situation. Le chirurgien m'a dit c'est peut-être sa faute il a peut-être mal nettoyé ou pas vu. Me disant que l'opération s'était pas très bien déroulée et qu'il avait eu du mal car l'appendice était collé et il avait fallu tout décoller pour bien le voir (quelqu'un m'avait précisé ce gros détail ? bien sûr que non). En arrivant à l'autre hôpital il la met sous antibiotique 2 jours mais la douleur est de pire en pire. De ce fait ma fille s'est faite réopérer le jour de ses 8 ans. 2 heures 30 d'opération pour retirer tout le pus dans le ventre. L'hôpital nous a dit qu'elle avait été charcutée et qu'elle est passée par une belle porte.

Ma question est-je puis porter plainte contre le 1er hôpital pour négligence ou contre le chirurgien ?

Elle s'est faite opérer en octobre et sa cicatrice est très moche d'après notre docteur

J'ai les 2 dossiers médicaux.

merci infiniment

Par Visiteur, le 17/05/2016 à 15:48

Bonjour,
porter plainte à proprement parlé je ne sais pas... mais ne pas en rester là , oui ! Il y a eu visiblement négligence de la part de l'hôpital !